

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : Activité physique adaptée et santé

 Niveau d'étude visé BAC +3	 Durée 2 ans	 Composante UFR3S - Sciences de santé et du sport	 Langue(s) d'enseignement Français	 Ouvert en stage Oui
--	--	--	---	--

Parcours proposés

- Portail STAPS (Activité phys. adaptée & santé, Educ. & motricité, Entraîn.sportif, Managt du sport)
- Activité physique adaptée et santé (L2-L3)
- Activité physique adaptée et santé - Accès Santé (LAS) L2-L3

La Licence STAPS permet d'acquérir un solide socle commun aux études dans le domaine des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, puis de réaliser une spécialisation, selon le projet professionnel développé.

A partir de la Licence 2, elle se décline en 4 parcours :

- Parcours Éducation et motricité
- Parcours Management du sport
- Parcours Entraînement sportif
- Parcours Activité physique adaptée et santé

Présentation

La mention STAPS APAS permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances et de développer les compétences nécessaires à l'enseignement des Activités Physiques Adaptées destiné aux personnes atteintes de déficiences motrices, sensorielles, mentales ou sociales dans une perspective thérapeutique, éducative ou préventive.

A l'issue de sa formation, l'étudiant sera à même d'assurer, au moyen des activités physiques et sportives, dans le respect des impératifs de sécurité spécifiques aux différents secteurs d'intervention, une prise en charge adaptée à la pathologie des personnes concernées.

Objectifs

Savoir-faire et compétences

- Analyse de la situation relative à l'activité physique ou sportive d'une personne ou d'un public ayant des besoins particuliers (santé, handicap)
- Construction et planification d'un programme d'intervention en Activité Physique Adaptée
- Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public
- Enseignement de l'Activité Physique Adaptée
- Développement de la santé et du bien-être par les Activités physiques et/ou sportives pour tout type de public, notamment à besoins particuliers (santé handicap).

Les + de la formation

La **licence STAPS** propose 4 options spécifiques (candidatures par parcoursup) :

La licence STAPS APAS – parcours APAS

L licence STAPS APAS – formation par alternance

La licence STAPS APAS – parcours excellence

La licence STAPS - Accès santé qui est l'une des dix Licence d'Accès Santé (LAS) proposées par l'université de Lille. Elle permet d'accéder aux 5 filières de santé : Médecine, Pharmacie, Odontologie, Maïeutique, kinésithérapie (MMOPK).

L'organisation de cette licence se déroule selon une modalité majeure (STAPS) – mineure (santé).

En première année, la majeure STAPS (48 ECTS) reprend principalement les enseignements liés aux BCC2 et BCC3 de la licence STAPS ainsi qu'une partie des enseignements liés au BCC4.

La mineure santé (12 ECTS) est une unité d'enseignement dont l'objectif est de faciliter l'intégration des étudiants des LAS au sein des différentes 5 filières de santé (MMOPK).

Cette unité d'enseignement comporte 3 modules communs aux 5 filières (Métiers de la santé, Sciences fondamentales pour la santé et Sciences médicales) et 1 module spécifique à chaque filière

Organisation

Organisation

2 ANS DE FORMATION organisé sur 4 semestres.

2 STAGES APAS obligatoires en deuxième année de Licence (semestres 3 et 4).

1 STAGE APAS obligatoire (S5 et S6)

Une formation organisée en blocs de connaissances et compétences (BCC) :

- BCC Construire son projet professionnel (2 stages en L2 de 50h et 2 stages en L3 de 150h minimum)

- BCC Analyser les besoins et fragilités d'un public spécifique

- BCC Concevoir des techniques d'intervention en APAS

- BCC Animer-encadrer-planifier des séances APAS

Stages

Stage : Obligatoire

Admission

Conditions d'admission

MODALITÉS D'ACCÈS EN LICENCE 1 SCIENCES POUR LA SANTÉ

- Vous êtes élève de terminale ou étudiant désireux de changer de filière, titulaire du baccalauréat, d'un diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ou équivalent.

Vous êtes de nationalité française titulaire de diplômes étrangers de fin d'études secondaires ou ressortissant de l'Union Européenne et pays assimilés :

- # Vous devez constituer une demande d'admission sur la plateforme nationale « PARCOURSUP » <https://www.parcoursup.fr/>

Vous retrouverez sur cette plateforme les attendus et critères généraux d'appréciation des dossiers qui permettront à la commission d'enseignants de classer votre candidature. Vous recevrez une proposition d'admission dans la limite de la capacité d'accueil.

- Vous êtes de nationalité étrangère (hors UE et assimilés) et titulaire de diplômes étrangers. Vous ne relevez pas du public visé par Parcoursup.

- # Vous devez constituer une demande d'admission préalable (DAP) : <https://international.univ-lille.fr/venir-a-lunivsite/etudiantes/hors-programme-dechange/> (Français : niveau B2 minimum)

MODALITÉS D'ADMISSION EN LICENCE 2 OU 3

- Vous avez validé une L1 ou L2 Mention STAPS et vous souhaitez poursuivre (sans réorientation) votre cursus en licence 2 ou 3 :
 - Vous êtes de l'université de Lille : Procédure de réinscription sur votre ENT Ulille.
 - Vous venez d'une autre université : A partir de mi-juin, demandez la validation de vos semestres acquis en licence dans une autre université française via la plateforme de transfert arrivée.
- Vous n'avez pas ces titres requis pour un accès de droit mais vous faites valoir un autre diplôme, une autre formation et/ou des expériences personnelles et professionnelles équivalent à un Bac+1 et/ou Bac + 2.
Vous êtes de nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne et pays assimilés

#vous devez faire acte de candidature sur la plateforme <https://ecandidat.univ-lille.fr>

- Vous êtes de nationalité étrangère (hors UE et assimilés)
#veuillez prendre connaissance des modalités d'admission sur <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/individuel/>
#Déposez votre candidature sur la plateforme <https://ecandidat.univ-lille.fr>

Et après

Poursuite d'études

Après la licence, vous pouvez :

- Vous diriger vers un master **STAPS** ou de l'enseignement et de la recherche.
- Vous présenter à un concours d'entrée : gendarmerie, police, armée, éducateur territorial, par exemple...

Les titulaires de la **Licence STAPS** peuvent intégrer directement le monde professionnel ou poursuivre dans différents spécialisations du Master STAPS.

Insertion professionnelle

Selon les parcours, les milieux d'intégration sont à la fois multiples et variés en **APAS** :

- Secteur sanitaire (MCO, SSR, maison de santé)
- Secteur médico-social (soins psychiatriques, personnes âgées en établissement, IME, ITEP)
- Secteur social (jeunes et adultes en difficultés sociales)
- Secteur fédéral, associatif dans des fonctions de conception, d'organisation ou d'encadrement d'activités pour des personnes en situation de handicap, de personnes âgées, ou de personnes atteintes de maladies chroniques, dans une démarche d'extension des activités sportives initialement proposées (l'affiliation à la Convention Collective Nationale du Sport)

EXEMPLES DE MÉTIERS

La plupart des métiers cités nécessitent une poursuite d'études en master à l'Université de Lille. Toutefois, certains peuvent être accessibles après l'obtention d'un Bac+ 2 ou 3.

- Enseignant EAPA (Activité Physique Adaptée)
- Éducateur médico- sportif,
- Éducateur de jeunes enfants
- Spécialiste de la prévention par l'activité physique

Référentiel ROME : K1207 - Intervention socioducative, K2102 - Coordination pédagogique, K1103 - Développement personnel et bien-être de la personne, G1204 - Education en activités sportives

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif Licence 2

Flavien Orange-Levet

✉ flavien.orangelevet@univ-lille.fr

Contact administratif Licence 3

Ludivine Belabbes

✉ ludivine.belabbes@univ-lille.fr

Responsable pédagogique de la Mention

Brigitte Mainguet

✉ brigitte.mainguet@univ-lille.fr

Lieu(x)

📍 9 Rue de l'Université, 59790 Ronchin

Campus

🏠 Campus Santé

En savoir plus

Retrouvez plus d'informations sur la formation sur le site de l'université de Lille

🔗 <https://ufr3s.univ-lille.fr/formation-initiale>

Consultez la plaquette de la formation et les modalités de recrutement

🔗 <https://ufr3s.univ-lille.fr/formation-initiale>

Retrouvez les études et enquêtes de l'ODiF (Observatoire de la Direction de la Formation) sur l'insertion professionnelle des diplômés de la licence

🔗 <https://odif.univ-lille.fr>

Référentiel RNCP

RNCP35944.

Programme

Portail STAPS (Activité phys. adaptée & santé, Educ. & motricité, Entraîn.sportif, Managt du sport)

Activité physique adaptée et santé (L2-L3)

Activité physique adaptée et santé - Accès Santé (LAS) L2-L3